



Transfert des émissions de carbone – un vide plutôt qu’une fuite

Peter Boag, Président & chef de la direction

Juin 2017

Le retrait annoncé des États-Unis de l’Accord de Paris met en évidence les risques d’une « fuite du carbone » résultant de politiques canadiennes de réduction des GES musclées qui ne tiennent pas compte de la nature intégrée et interdépendante des économies canadiennes et américaines.

Le transfert des émissions de carbone, ou « fuite du carbone », se produit lorsque le coût du carbone dans un territoire fait en sorte que les émetteurs de gaz à effet de serre décident de déménager leurs entreprises dans un autre territoire où le coût du carbone est nul ou inférieur à celui de leur emplacement actuel. Le résultat en est une perte économique dans le territoire qui perd des entreprises, sans réduction nette des émissions totales. Les émissions (ainsi que l’activité économique et les emplois) ont simplement « fui » d’un territoire à un autre.

Le potentiel d’un transfert des émissions de carbone est particulièrement élevé lorsqu’il existe peu ou pas d’autres obstacles à la circulation des biens, des services et de l’investissement entre les deux territoires où le coût du carbone est différent. La relation entre le Canada et les États-Unis est maintenant un exemple classique de transfert des émissions de carbone.

Il est remarquable que de nombreux décideurs canadiens démontrent qu’ils ne comprennent pas la fuite du carbone, qu’ils n’y croient pas, ou encore qu’ils choisissent de l’ignorer. Les implications de cette situation ne sont pas encourageantes. Tous les Canadiens risquent de perdre en raison de l’exode vers le sud des entreprises, des investissements, des occasions économiques et des emplois. De plus, ces pertes ne contribueront en rien à la réduction des émissions mondiales. En fait, il pourrait en résulter une augmentation des émissions, de nombreuses entreprises canadiennes comptant déjà parmi celles qui contribuent le moins aux émissions mondiales.

Ceux qui voient seulement « de bons emplois et une économie à croissance verte » comme résultats d’une politique climatique musclée refusent de reconnaître la réalité de ce qui est le moteur de l’économie canadienne actuellement et dans l’avenir prévisible, ainsi que l’importance primordiale de la compétitivité des entreprises et de l’investissement dans les marchés nord-américain et mondial.

Les avantages dont nous bénéficions en tant que société – une société qui suscite l’envie dans bien des régions du monde – sont directement liés à notre capacité de rivaliser avec succès dans les domaines des affaires et de l’investissement. Le transfert des émissions de carbone menace ces bénéfices. Si l’on ajoute à cela la possibilité de la réduction de l’impôt des sociétés aux États-Unis, d’un fardeau réglementaire allégé pour les entreprises américaines et de l’augmentation des impôts et de la réglementation au Canada, les risques ne font qu’augmenter.

Il est essentiel qu’en substance et en intention la politique climatique s’attaque de front à la question du transfert des émissions de carbone. Nous pouvons encore conserver notre position de leaders mais si nous allons trop loin, trop vite, nous provoquerons, pour paraphraser Ross Perot lors du débat pour les élections



présidentielles américaines de 1992, un énorme siphon qui entraînera la « fuite » des entreprises, des investissements et des emplois vers les États-Unis.

Dans le sillage du recul des États-Unis en matière de changement climatique, la nouvelle occasion de leadership du Canada en matière de climat doit aller de pair avec la responsabilité dans le domaine économique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez canadianfuels.ca | info@canadianfuels.ca | 613-232-3709

Suivez-nous

